

Fiche Technique

Compost de fumier de truies

juillet 2013

Mode d'obtention :

Ce produit est issu directement du compostage sous hangar durant 2 à 3 mois de fumier de truies gestantes élevée sur litière de paille. La quantité de paille apportée est comprise entre 130 et 210 kg/truie/100 j. Le curage est mensuel. Le nombre de retournements conseillé pour ce compost est de 2 à 3.

Les références obtenues ci-après l'ont été sur 5 lots d'un seul élevage (pour deux modes de logement des truies : en réfectoires-courette ou en salle équipée d'un distributeur automatique de concentrés). Il conviendrait que ce travail de caractérisation des valeurs fertilisantes soit approfondi par un suivi d'autres élevages.

Composition chimique du produit fini sur Matière Brute :

	MS	MO	C org	Rapport C/N	N total	N - NH3	N org	P2O5	K2O	Cuivre	Zinc
	%	%	%		%	%	%	%	%	mg/kgMS	mg/kgMS
Moyenne	38.3	28.6	15.3	10.5	1.4	0.0	1.3	1.1	2.0	58.7	361.9
Coef. de variation	0.2	0.3	0.3	0.1	0.2	0.2	0.2	0.4	0.4	0.2	0.2

Ce produit est donc de type « amendement organique » bien pourvu en éléments nutritifs.

Dose d'apport :

La dose d'apport de référence en grandes cultures se raisonne en fonction de la dose de d'azote à calculer dans le cadre de l'écriture des Plans Prévisionnels de Fertilisation (PPF). La dose de phosphore doit également être prise en compte. En effet 15 t apportent 165 kg P₂O₅ soit environ les exportations de 3 années en grandes cultures.

A cette dose de 15t/ha les flux d'éléments majeurs et oligo éléments apportés sont en moyenne par ha et par apport de :

Eléments majeurs	MO	N tot	P ₂ O ₅	K ₂ O	Cu	Zn
Moyenne / apport	4 t	210 kg	165 kg	300 kg	340 g	2050 g

Ce produit doit être idéalement incorporé après apport.

Coefficient d'équivalence engrais de l'N :

A l'analyse de laboratoire (XPU 44-163) ces produits relarguent 8 à 10 % de l'azote qu'ils contiennent durant les 30 premiers jours d'incubation puis se stabilisent jusqu'à la fin (91 jours soit 1,5 ans environ).

Par rapprochement entre les analyses laboratoires XPU 44-163 et des références de déjections similaires en composition et au comportement au champ, on peut avancer que le coefficient équivalence de ce compost est plus faible qu'un fumier de bovin :

Type de culture	Date d'apport	Coefficient équivalence engrais azoté
Culture de printemps (maïs)	Printemps	0.15
Culture d'hiver (colza)	Fin d'été	0.05

Ce coefficient varie, en fonction de l'âge ou de la durée de compostage du produit, du mode d'incorporation et de la date d'apport.

Bio disponibilité du P₂O₅ :

Les dernières références INRA préconisent, en cas d'apports réguliers de produits organiques, de prendre en compte pour les calculs de fertilisation phosphatée, la totalité des apports.

Il est rappelé cependant que le compostage baisse la bio disponibilité (effet direct à la culture) du phosphore, en lien avec la durée de compostage.

Apport de Matières Organiques :

Ce compost présente des formes de carbone stable (ISB de 50 %, ISMO de 80 % de la MO et minéralisation du carbone en incubation de 10 à 15 % sur l'équivalent de 1.5 ans).

Outils d'épandage :

Vu les doses à apporter (15 t/ha) des épandeurs à hérissons équipés de tables de répartition sont conseillés.

Réglementation :

Ce produit est un fertilisant organique soumis à plan d'épandage.

Ce produit est également classé « sous produits animaux non transformés » au sens du règlement européen CE 1069/2009 et UE 142/2011, et de l'arrêté du 8 décembre 2011.

Un délai de 21 jours est obligatoire entre l'épandage sur prairie et le pâturage.

La traçabilité doit être assurée de l'élevage au champ.

S'il est utilisé en zone vulnérable, l'azote apporté est comptabilisé dans le plafond des 170 kg/N/ha SAU et l'effet azote équivalent engrais doit être écrit dans le PPF. C'est un produit classé de type I dans le cadre de la directive nitrate (C/N > 8).

Les dates d'applications et les doses doivent être conformes à la réglementation en vigueur pour chaque département.

Les fertilisants organiques apportés au sol, participent au maintien de la teneur en matière organique des sols.

Du fait de leur fermentescibilité, ils favorisent la vie biologique.